

CEREMONIE DES VŒUX AUX PERSONNELS

ALLOCUTION DE PIERRE BAYLE, PREFET DE L' AISNE

le mardi 10 janvier 2012, Maisons des Arts et des Loisirs

**Monsieur le secrétaire général,
Mesdames et messieurs les sous-préfets,
Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de service,
Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs, chers amis au service
de l'Etat,**

Pour la troisième année consécutive, les fonctionnaires de l'Etat dans notre département sont réunis à Laon pour cette cérémonie qui marque, aux yeux des Axonais et je l'espère aux vôtres, l'unité de l'Etat, un Etat qui se veut proche des administrés, plus lisible dans son organisation et plus efficace dans son action.

Cet événement est, pour moi, une rare occasion de m'adresser à vous non pas comme responsables d'un service ou d'un dossier particuliers, mais de manière collective : tous ensemble, nous formons la communauté de travail de l'administration territoriale de l'Etat dans le département.

A vous tous, présents ce matin et aux absents qui assurent la permanence de l'action publique, j'adresse tout d'abord des vœux chaleureux et sincères de bonne et heureuse année. Que 2012 soit

Seul le prononcé fait foi

une année d'espérance et de joie pour vous, vos familles et tous vos proches ; que, dans un monde marqué par les crises et les incertitudes, cette nouvelle année vous apporte enthousiasme, confiance et bonheur.

[Bilan de l'activité des services de l'Etat dans le département]

Comme il est de coutume à l'aube d'une nouvelle année, il m'appartient de dresser le bilan de l'activité des services de l'Etat dans notre département. Rassurez-vous, je ne vise pas à l'exhaustivité mais je procéderai par touches, par repères, pour situer nos principales actions à la fois parce que cette rencontre doit être un moment d'échanges détendus mais aussi parce que les règles relatives à la communication gouvernementale en période pré-électorale interdisent les bilans flatteurs.

J'en suis conscient, l'année 2011 fut pour vous une année difficile, riche de défis nombreux que vous avez su relever avec succès. Le temps qui m'est imparti m'empêche de les évoquer tous ; mais je tiens à remercier chacun d'entre vous pour la qualité de votre travail, pour votre engagement sans faille au service du public et pour l'énergie que vous avez déployée au bénéfice de l'intérêt général.

[Groupement de gendarmerie départemental et direction départementale de la sécurité publique]

Notre action quotidienne concerne en priorité **les missions régaliennes de l'Etat**, qui recouvrent la sécurité de nos concitoyens ainsi que l'application des lois et des règlements.

A cet égard, l'évolution de la **délinquance générale** souligne les efforts accrus du groupement de gendarmerie départemental et de la direction départementale de la sécurité publique.

Du 1^{er} décembre 2010 au 30 novembre 2011, le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique constatées dans notre département a diminué de 1%, celui des atteintes aux biens de 2,2%. Ces résultats ont été obtenus malgré la pression de la délinquance provenant de l'extérieur de notre département, malgré le développement d'Internet qui multiplie les outils à la disposition des escrocs et en dépit de la prégnance de l'alcoolisme au sein d'une partie de notre population en situation de détresse sociale.

La forte augmentation des infractions révélées par l'activité des services (IRAS) entre les périodes considérées (+10,5%) ainsi que la hausse du taux d'élucidation notamment pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique (+3,7%) et les escroqueries et infractions économiques et financières (+3,4%) sont les indicateurs de la mobilisation des forces de sécurité intérieure.

Ces chiffres traduisent la présence accrue des forces de l'ordre sur la voie publique, clé de voûte de la politique du ministère. Cette nouvelle stratégie s'est notamment traduite par la mise en place de dispositifs tels que les opérations « tranquillité vacances », les patrouilleurs de la police nationale ou l'appui renforcé des réservistes de la gendarmerie et de la police.

L'année 2011 a également été marquée par une implication accrue de la société civile dans la prévention des crimes et des délits, à travers par exemple la signature d'une convention de sécurisation avec le centre commercial de Fayet le 7 décembre, ou l'engagement des « voisins vigilants » à Belleu le 13 décembre. La sécurité n'est pas seulement l'affaire des forces de sécurité intérieure ; elle relève de la responsabilité de tous les citoyens.

Gendarmes et policiers n'ont pas non plus ménagé leurs efforts contre **l'insécurité routière**, fléau chronique dans notre département et dont le bilan 2011, ne nous voilons pas la face, est plus que préoccupant.

49 personnes ont trouvé la mort sur les routes axonaises en 2011, soit 8 de plus qu'en 2010. L'Aisne est revenu au niveau de mortalité de 2009. Le nombre de blessés est lui aussi en hausse avec 5% d'augmentation.

Je sais que policiers, gendarmes et personnels de la DDT en charge de la sécurité routière ont tout fait pour enrayer cette hausse de l'accidentologie axonaise et tenir les objectifs fixés par le président de la République lors du conseil interministériel de la sécurité routière de février 2008. Je salue leur travail de répression et leur mobilisation accrue sur les routes, mais également leurs efforts en matière de prévention notamment auprès des jeunes, qui représentent toujours une part disproportionnée des victimes de la route [*16 tués sur 49*].

Ces efforts, il faudra les approfondir en 2012 pour mettre un coup d'arrêt à cette hécatombe, largement due, rappelons-le, à des facteurs humains tels que la vitesse (16 tués, 63 blessés en 2011)

Seul le prononcé fait foi

ou l'alcool (15 tués, 69 blessés). Merci à vous tous de relayer notre message de conduite apaisée et attentive auprès de vos cercles de relation. La mort sur la route n'est pas l'exclusivité des chauffards ; de nombreux accidents mortels se produisent lors de trajets quotidiens ; des trajets habituels accomplis par des conducteurs respectueux du code de la route mais qui commettent une seconde fatale d'inattention.

Gendarmes et policiers de l'Aisne, je sais que vous ne ménagerez pas vos efforts pour mener à bien vos missions communes. Aussi je vous adresse toutes mes félicitations et tous mes remerciements, auxquels j'associe les personnels du SDIS, les Douanes et la Délégation militaire départementale qui participent aux missions de sécurité intérieure.

[Des directions départementales interministérielles désormais bien assises et pleinement engagées dans leurs missions de service public]

Les **directions départementales interministérielles**, qui ont récemment soufflé leur deuxième bougie, sont désormais bien assises et pleinement engagées dans leurs missions de service public.

La **direction départementale des territoires** a préparé avec succès le transfert, le 1^{er} janvier 2011, des agents du parc de l'Équipement au Conseil général et à la Direction interdépartementale des routes Nord. La DDT a développé considérablement les

télédéclarations de demandes d'aide au titre de la PAC, réalisé son bilan carbone, alimenté les réflexions sur l'accessibilité des locaux et appliqué de nombreuses mesures en matière environnementale, notamment dans le cadre de la sécheresse du printemps dernier.

L'année prochaine, son activité se poursuivra avec la mise en place des radars pédagogiques, la réforme du droit des sols ou la participation au schéma régional de cohérence écologique.

En 2011, **la direction départementale de la protection des populations** (DDPP), a clarifié et stabilisé ses rapports avec ses instances régionales de tutelle. En interne, elle a été marquée par la mise en place de nouvelles instances de dialogue social, le déploiement de Chorus et le développement des marchés interministériels : des chantiers importants qui n'ont pas freiné son activité, comme en témoignent les mesures prises contre la réapparition de la tuberculose bovine dans un élevage, la mise en œuvre de nombreuses nouveautés réglementaires ou la réponse apportée aux alertes nationales dans le domaine de l'alimentation.

En 2012, la DDPP devra clore le dossier de l'abattoir de Laon au mieux des intérêts de tous, faire face à la montée en puissance du suivi sanitaire des élevages de volailles et poursuivre la gestion des plaintes des consommateurs tant dans le domaine sanitaire que celui de la répression des fraudes.

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a considérablement développé son action en faveur de l'égalité hommes-femmes, aidé au déploiement du service civique, contribué à la réussite des projets de la politique de la ville, accueilli avec succès le guichet

Seul le prononcé fait foi

unique départemental pour les associations et permis l'implantation de nouveaux équipements sportifs, à l'instar du dojo de Tergnier que j'ai eu le plaisir d'inaugurer le 16 septembre 2011.

Je tiens à souligner également son engagement au service des plus démunis de nos concitoyens, dépassant notamment ses objectifs en matière de sortie des personnes accueillies en structures d'hébergement vers le logement.

En 2012, elle devra assurer le suivi du nouveau plan départemental de lutte contre les violences conjugales, développer ses opérations « Ville vie vacances » et « A fond l'été » et poursuivre son action en faveur des personnes précaires dans un contexte d'incertitude sociale et économique persistante.

[La préfecture]

Du côté de la préfecture, je tiens d'abord à saluer le maintien de notre certification Qualipref, les audits réalisés ayant tout deux souligné l'ancrage de la démarche de qualité dans les pratiques quotidiennes des personnels permettant ainsi de maintenir un bon niveau de service au public.

Si le rapport Le Fur qui ne concernait que la délivrance des titres et sur des critères purement quantitatifs nous attribuait un classement moyen, le baromètre public de la direction générale de la modernisation de l'Etat a placé la préfecture au 2^{ème} rang sur les 163 structures testées. Cette tendance a d'ailleurs été confirmée par l'enquête menée récemment auprès des usagers axonais qui révèle un taux de satisfaction de 88% dans une enquête conduite à l'automne. Elle

démontre aussi que les démarches de contrôle de gestion et de qualité sont bien intégrées dans notre fonctionnement quotidien ; c'est aussi le cas du label Marianne mis en œuvre par de nombreux services de l'Etat.

Les agents du SCAD, le service de la coordination de l'action départementale, qui est la fusion récente des anciennes missions du développement durable (MDD) et du management stratégique (MMS), ont effectué en 2011 un travail considérable, au confluent de champs de l'action publique dont la grande variété souligne leur polyvalence et leur dynamisme.

Je pense, entre autres choses, aux projets de restructuration militaire en cours dans notre département, mais aussi à l'expérimentation réussie du dispositif « + de services au public », à la labellisation de cinq nouvelles maisons de santé, à la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Laon, à la poursuite de la politique immobilière de l'Etat dans l'Aisne et au suivi de plus en plus précis de la situation de l'emploi et des entreprises de l'arrondissement chef-lieu.

La direction des libertés publiques (DLP) a délivré 15 000 cartes nationales d'identité, 4 500 passeports, 3 900 titres de séjour et 16 000 permis de conduire ; elle a également procédé à 1 300 suspensions de permis.

Outre l'organisation des élections cantonales de mars 2011, la DLP a fait face au cours de l'année écoulée à de nombreux défis liés aux évolutions de la réglementation, tels que l'amélioration du système d'immatriculation des véhicules (SIV), la préparation du passage à la biométrie des titres de séjour, la mise en place de la nouvelle carte

professionnelle des conducteurs de taxi ou encore le renforcement de la lutte contre la fraude documentaire, étendue aux permis de conduire et aux cartes grises.

La direction des relations avec les collectivités territoriales et des affaires juridiques (DRCTAJ) s'est acquitté en 2011 d'un travail particulièrement fourni, dans le cadre notamment de la réforme de l'intercommunalité qui nous a occupé jusqu'au 16 décembre. Il lui a ainsi fallu élaborer la proposition de schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) et organiser les réunions de la commission chargée de l'étudier.

L'aboutissement du volet axonais de cette réforme ne doit pas faire oublier la poursuite des missions plus « ordinaires » de la DRCTAJ qui, en 2011, a procédé au contrôle de près de 1 800 actes des collectivités locales, au traitement de près de 220 requêtes juridiques et s'est pleinement acquitté de son rôle de soutien aux collectivités, dont je rappelle que l'Etat est le principal bailleur de fonds avec près de 450 millions d'euros versés dans l'Aisne.

Le bureau du cabinet a supervisé 9 visites officielles, 20 réunions du Pôle Eloignement, a traité 721 interventions, et s'est acquitté de ses missions en matière de décorations, avec notamment 7 Axonais médaillés de l'Ordre National du Mérite et 5 autres de la Légion d'Honneur.

Le service interministériel de la protection civile a traité 611 demandes de déminage, 106 demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et 54 plans communaux de sauvegarde ; il a

Seul le prononcé fait foi

organisé 3 exercices de sécurité civile et mis en place 3 comités opérationnels départementaux (COD) à l'occasion des inondations du mois de janvier, du teknival de Laon-Couvron le 1^{er} mai et du transport CASTOR du 24 novembre.

Le bureau de la sécurité intérieure a étudié 140 dossiers de vidéoprotection, répondu à 567 dossiers de candidature d'agents de sécurité, procédé à l'hospitalisation d'office de 188 personnes dangereuses, a délivré près de 2 000 autorisations de détention d'armes tout en veillant au respect des nouvelles mesures réglementaires dans ce domaine. dans un contexte de renforcement de la réglementation en la matière.

Le service départemental de la communication interministérielle (SDCI) a traité plus de 300 questions de journalistes, rédigé près de 80 projets de discours et diffusé plus de 160 communiqués et dossiers de presse ayant abouti à la parution de près de 500 articles sur la politique de l'Etat dans notre département. Je tiens par ailleurs à saluer son rôle d'information du public lors des inondations du mois de janvier ainsi que sa refonte réussie du site Internet des services départementaux de l'Etat, lequel a reçu en 2011 plus de 350 000 visites.

Enfin, la **direction des ressources humaines** et des moyens mutualisés a piloté de nombreux projets, tels que le chantier de sécurisation de la préfecture, le déploiement de CHORUS, la mise en place de la prime de fonctions et de résultats pour les attachés, l'application de la réforme des retraites ou l'installation du SIDSIC.

[Les sous-préfectures]

Du côté des **sous-préfectures**, enfin, l'activité a été plus que fournie, tant en matière de délivrance de titres que d'animation territoriale. Loin de conduire à leur disparition, les récentes réformes mènent à une montée en puissance des sous-préfectures, qui en sus de leur rôle fondamental de guichet local pour les administrés s'affirment comme des points névralgiques de l'action de l'Etat en matière économique. L'année 2011 a ainsi vu les sous-préfets d'arrondissement piloter les services publics de l'emploi local (SPEL) à l'échelle des bassins d'emploi.

Face au défi du chômage, les sous-préfets et leurs équipes n'ont pas ménagé leurs efforts tout comme d'ailleurs en matière d'aménagement du territoire, de développement local et de prévention de l'insécurité routière ou de la délinquance.

Je pense, entre autres, à l'inauguration de la résidence des rues Abélard et de Vailly à Soissons, à la lutte engagée contre l'accidentologie des piétons à Saint-Quentin, à la poursuite du projet de reconversion de la base militaire de Laon-Couvron ou à la mobilisation de la sous-préfecture de Vervins en faveur de la prévention de l'alcoolisation des jeunes et de l'émergence de projets de développement local.

[Les autres services de l'Etat dans le département]

Enfin, je ne me permettrai pas d'évoquer **les actions entreprises par les services qui ne sont pas placés sous l'autorité du Préfet** mais je ne doute pas que 2011 ait été pour les cadres et agents de l'Inspection académique, de la DDFIP, de l'ONAC, de l'UT Direccte et de la délégation territoriale de l'ARS une année d'excellente facture. Je voudrais féliciter et remercier ces services pour leur esprit de collaboration. Loin des querelles de chapelle, vous manifestez une grande disponibilité et le souci du travail en commun. Les exemples ont abondé en 2011 : élaboration de la carte scolaire, mise en œuvre – avec le BSI et en plein mois d'août – de la nouvelle législation sur les hospitalisations sans consentement, bataille pour l'emploi avec des résultats remarquables : nous sommes le 10^{ème} département de France pour la délivrance de contrats aidés, ce qui est appréciable compte tenu de notre poids démographique.

Avec vous, nous avons géré des événements particuliers, tels que l'accueil sur le site militaire de Couvron des participants du Teknival ou des ballots de paille destinés aux départements français touchés par la sécheresse.

Professionalisme, réactivité et persévérance ont permis aux services de l'Etat d'atteindre des résultats tangibles.

[Perspectives 2012 pour l'action de l'Etat dans le département de l'Aisne]

Je ne peux que me réjouir de la réussite collective des agents de l'Etat dans notre département. Ce bilan est d'autant plus appréciable que cette année 2012 commençante nécessitera de notre part un dévouement et un professionnalisme particuliers.

L'organisation de deux élections majeures, présidentielles et législatives, exige une préparation méticuleuse (la commande pour l'impression de 14 millions de bulletins de vote est déjà lancée) mais aussi le strict respect de l'obligation de réserve.

Nos missions fondamentales visent à assurer la permanence de l'Etat et la garantie des libertés républicaines. Agents de l'administration territoriale de l'Etat, vous êtes les piliers de notre République.

Votre rôle est fondamental ; il l'est d'autant plus dans un département comme l'Aisne, porteur de nombreux défis dont l'Etat n'ignore pas l'ampleur et auxquels, ensemble, nous apportons et continuerons d'apporter des réponses.

Je pense en priorité aux enjeux sociaux et économiques. C'est une véritable bataille pour l'emploi qu'il faudra mener en 2012, en nous appuyant sur les outils mis en place au cours de ces dernières années, notamment en 2011 avec la territorialisation de la politique de l'emploi décidée par le Gouvernement.

La situation de **l'emploi** dans l'Aisne est mauvaise. A la fin du mois de novembre dernier, notre département comptait 32 345 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit 7,5% de plus qu'en novembre 2010.

Ces mauvais chiffres ne s'expliquent pas seulement par la crise économique et financière ; ils traduisent une détérioration structurelle de l'économie axonaise que l'on constate dans la diminution des rentrées fiscales comptabilisées par la DDFIP. Derrière ce constat, nous savons que se trouvent de multiples situations de détresse auxquelles la solidarité nationale doit apporter réponse.

[Une action départementale s'inscrivant dans le cadre du Plan d'Action Stratégique de l'Etat en Picardie (PASE)...]

Ces défis, nous y répondrons dans le cadre renouvelé du nouveau plan d'action stratégique de l'Etat en Picardie pour 2011-2013 (PASE).

Le PASE s'appuie sur un diagnostic n'ignorant ni les fragilités des territoires picards, ni les atouts dont ils disposent. Dès lors, l'action de l'Etat territorial – notre action – vise à la fois à atténuer ces fragilités et à valoriser ces forces. L'Etat doit se donner pour ambition de préparer la région aux grands changements qui se dessinent.

Dans cet esprit et conformément aux grandes priorités du Gouvernement, le PASE retient six axes d'actions majeurs :

- élever les savoirs, la connaissance, la culture ;
- promouvoir l'économie, l'innovation, l'emploi ;
- garantir le développement durable des territoires ;
- améliorer les conditions de vie et le bien-être des Picards ;

Seul le prononcé fait foi

- répondre aux attentes de sécurité ;
- fixer à l'administration de l'Etat elle-même une exigence d'efficience et de performance à la mesure des ambitions affichées.

[Conclusion]

Chers amis, je voudrais conclure mon intervention par un constat simple : nous vivons dans un monde qui change.

Le monde change parce que les nouvelles technologies envahissent notre quotidien. A la fin de 2011, 80% des formalités administratives les plus courantes peuvent être accomplies par voie numérique ; une fausse information diffusée sur Facebook ou Twitter suffit à animer des groupes humains et à déjouer toutes les prévisions. Depuis quelques semaines, l'*open data*, c'est à dire la mise en libre accès sur internet des données publiques, constitue un facteur majeur de démocratie mais aussi un vecteur d'innovation et de croissance.

Le monde change parce que le balancier de l'économie mondiale penche désormais vers les pays que l'on disait émergents au détriment des économies occidentales.

Le monde change parce que notre développement ne peut plus trouver sa source dans un endettement public croissant et parce que nos finances publiques doivent être assainies en profondeur.

Ce qui ne change pas, c'est votre sens du service public. Derrière ces mots parfois galvaudés, je vois l'égalité des citoyens, la recherche de l'efficacité de l'action publique, la transparence dans l'utilisation des

Seul le prononcé fait foi

fonds publics, le désintéressement des fonctionnaires, la capacité à répondre à l'événement.

Volonté et optimisme sont les maîtres-mots de l'année 2012 ; je forme le vœu qu'ensemble nous les partagions et les fassions vivre.

Je vous remercie.